

Qu'est-ce qu'un fonds orienté par le donateur?

Une façon simple, efficace et économique de gérer vos dons de bienfaisance



Lorsqu'une personne choisit de faire un don à une noble cause, il est important que le processus soit efficace et que les dons soient investis et donnés de manière responsable.



www.fondsdebienfaisance.ca

Fonds de
bienfaisance
Canada

Qu'est-ce qu'un fonds orienté par le donateur?



Les fonds orientés par le donateur constituent l'un des moyens de faire un don à un organisme de bienfaisance les plus faciles et les plus avantageux sur le plan fiscal.



Il s'agit avant tout d'un moyen simple, efficace et économique de faire des dons de bienfaisance à vos causes préférées par l'intermédiaire des organismes admissibles de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Un fonds orienté par le donateur offre tous les mêmes avantages qu'une fondation de bienfaisance privée, sans qu'il soit besoin d'investir des sommes importantes en capital cédé à des fins d'exploitation et de don. Une portion plus importante du capital cédé ira directement aux œuvres de bienfaisance, sans dépenses en frais d'exploitation et en frais généraux, comme dans le cadre d'une fondation de bienfaisance privée. Vous pouvez ouvrir un fonds orienté par le donateur auprès de certaines fondations pour aussi peu que 10 000 \$.

À titre de véhicule de don de bienfaisance, un fonds orienté par le donateur permet aux donateurs de faire des dons de bienfaisance directement à leur compte de fonds orienté par le donateur détenu auprès de la fondation publique qui en est le promoteur. Ces contributions peuvent immédiatement donner lieu à un reçu de don de bienfaisance et les fonds seront disponibles

à des fins de don aux causes préférées, à la discrétion du donateur.

Les droits consultatifs dont jouissent les donateurs varient considérablement d'un fonds orienté par le donateur à l'autre, dans l'ensemble du pays. Toutefois, par leur nature, les fonds orientés par le donateur permettent aux donateurs de recommander des dons à des organismes admissibles de l'ARC à partir des fonds disponibles dans leur fonds orienté par le donateur, conformément aux politiques de la fondation qui en est le promoteur. Dans certains cas, le donateur peut avoir le droit de demander que son professionnel en placement préféré gère les fonds se trouvant dans le fonds orienté par le donateur.

Lorsqu'une personne choisit de faire un don à une noble cause, il est important que le processus soit efficace et que les dons soient investis et donnés de manière responsable. Les fonds orientés par le donateur constituent l'un des moyens de faire un don à un organisme de bienfaisance les plus faciles et les plus avantageux sur le plan fiscal.

Comment fonctionnent-ils?



Comment fonctionne un fonds orienté par le donateur?

Un donateur fait un don à son fonds orienté par le donateur. Il peut faire don d'espèces, de titres cotés en bourse ou d'autres actifs, comme de l'immobilier, ou même des intérêts commerciaux privés et des actions de sociétés privées, selon les politiques de la fondation qui est le promoteur du fonds. Dans chacun des cas, vous pourrez immédiatement recevoir un reçu de don de bienfaisance.

Appuyer les organismes de bienfaisance de votre choix, maintenant et à l'avenir

Grâce à votre fonds orienté par le donateur, vous pouvez appuyer tout organisme admissible de l'ARC pour la durée désirée. La fondation qui est le promoteur du fonds confirmera que votre bénéficiaire désigné est admissible au don et qu'il s'engage à l'utiliser aux fins prévues.



Croissance des fonds orientés par le donateur à l'abri de l'impôt

Les options de placement de votre fonds orienté par le donateur varient de stratégies regroupées à des stratégies hautement personnalisées selon les caractéristiques du programme de fonds orienté par le donateur retenu. Dans le cadre de certains programmes de fonds orientés par le donateur, vous pouvez demander que votre professionnel en placement préféré gère les fonds que vous avez donnés à votre fonds orienté par le donateur. Les sommes présentes dans votre fonds orienté par le donateur peuvent croître à l'abri de l'impôt et, au fil du temps, générer davantage d'argent pouvant être donné à vos organismes de bienfaisance préférés.

Les fonds orientés par le donateur peuvent représenter une solution de planification financière et philanthropique actuelle et successorale. Un seul don à votre fonds orienté par le donateur vous permettra d'appuyer toutes vos causes de bienfaisance préférées, maintenant et à l'avenir. Vous pourriez également avoir l'option de majorer votre fonds orienté par le donateur lorsque vous le souhaitez.



Il existe un vaste éventail de types de dons acceptables

Selon le programme de fonds orienté par le donateur et selon les actifs non monétaires que vous voulez donner, il existe un certain nombre d'éléments à prendre en considération. Il faut premièrement déterminer si les organismes de bienfaisance visés acceptent des actifs non monétaires. Avec un fonds orienté par le donateur, il est simple de donner un vaste éventail d'actifs non monétaires puis de distribuer vos dons à une vaste palette de causes admissibles au fil du temps.

Actifs admissibles :



Actifs admissibles :

- Liquidités et avoirs équivalents
- Titres cotés en bourse
- Actions qualifiées assujetties à des restrictions, contrôlées ou peu négociées
- Parts de fonds communs de placement
- Capital privé
- Participation dans des fonds spéculatifs
- Immobilier; personnel, commercial ou à revenu
- Dons en nature, comme des œuvres d'art et tout autre actif comportant une valeur réelle pouvant être professionnellement évalué



Dons différés :

- Polices d'assurance-vie
- Comptes enregistrés, comme les REER, FERR, etc.
- Legs
- Dons d'intérêts résiduels



Un seul don à votre fonds orienté par le donateur vous permettra d'appuyer toutes vos causes de bienfaisance préférées, maintenant et à l'avenir. Vous pourriez également avoir l'option de majorer votre fonds orienté par le donateur lorsque vous le souhaitez.



Avantages supplémentaires des fonds de dons de bienfaisance

Fonds de bienfaisance Canada est une fondation qui agit à titre de promoteur pour les fonds de dons de bienfaisance orientés par le donateur. Les fonds de dons de bienfaisance sont des fonds orientés par le donateur qui offrent un maximum de droits consultatifs aux donateurs. La Fondation propose divers programmes afin de convenir aux plans de bienfaisance de tous les donateurs.

Les droits consultatifs et les avantages d'un fonds de dons de bienfaisance vous permettent de :



- Nommer votre fonds de dons de bienfaisance.
- Nommer les conseillers en dons et les successeurs du fonds, selon le cas.
- Recommander un conseiller en placement.
- Recommander des options de placement pour le capital cédé au fonds de dons de bienfaisance qui concordent avec vos objectifs philanthropiques, dans le cadre des paramètres du programme retenu.

- Recommander des dons à vos organismes de bienfaisance admissibles préférés à partir de l'argent disponible dans votre fonds de dons de bienfaisance.
- Accepter une grande variété de dons, y compris des dons en nature complexes.
- Éviter de vous voir imposer un don annuel.
- Émettre des chèques de don sur demande, 250 jours par année.



- Disposer de pages de don en ligne sur mesure et personnalisées.
- Choisir de faire un don anonyme.
- Consulter les renseignements sur votre fonds en ligne en tout temps.
- Profiter d'une tenue de dossiers simplifiée.
- Recevoir un reçu de don de bienfaisance pour chaque contribution à votre fonds, sans lien avec le nombre de causes qu'appuie votre fonds orienté par le donateur.
- Disposer d'un outil de planification de legs à long terme.



Pour plus de renseignements ou pour discuter de l'établissement de votre propre fonds orienté par le donateur, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

Fonds de bienfaisance Canada

645, chemin Gardiners, bureau 202,
Kingston (Ontario) K7M 8K2
Page Web : www.fondsdebienfaisance.ca
Courriel : contactus@giftfunds.com
Téléphone : 866 712-5988